VARIATIONS OBSERVÉES DANS LE REVÊTEMENT ÉCAILLEUX DE LA TÊTE CHEZ LA VIPÈRE ASPIC; COMPARAISON AVEC LA VIPÈRE BERUS ET LA COULEUVRE VIPÉRINE,

PAR Mme M. PHISALIX.

Parmi les caractères distinctifs de nos deux espèces de Vipères les plus communes en France, *Vipera aspis* L. et *Vipera berus* L., ceux tirés de la forme de la tête et de son revêtement écailleux sont considérés par les Herpétologistes comme des plus importants dans la diagnose des espèces. Nous les rappellerons d'abord en ce qui concerne les formes types, auxquelles nous aurons à comparer certaines variations que nous avons rencontrées chez les nombreuses Vipères aspic que nous avons reçues de Vendée, de Bourgogne, de Franche-Comté et de la forêt de Fontainebleau.

Ces formes types sont des formes extrêmes, l'une se rapprochant de la disposition observée chez les Couleuvres, l'autre s'en écartant totalement.

Caractères céphaliques différentiels entre les formes types de Vipera berus *et de* Vipera aspis.

Vipera berus (fig. 2 et 3).	*Vipera aspis* (fig. 4 et 5).
1° Tête courte, non déprimée, museau arrondi, non relevé;	Tête allongée, déprimée, museau tronqué et relevé;
2° 3 plaques sur le sommet de la tête, séparées des plaques sus-oculaires par une seule rangée de 1-4 petites écailles;	Sommet de la tête recouvert de petites écailles;
3° Une seule rangée d'écailles entre l'œil et les plaques labiales.	2 rangées d'écailles entre l'œil et les plaques labiales.

De ces trois caractères, le premier est absolu en ce qui concerne nos Vipères de France : toute Vipère dont le nez est retroussé est une Vipère aspic. Il suffit de comparer les figures 3 et 5 de la planche pour saisir la différence entre les deux espèces. L'écaille rostrale qui, chez la Vipère aspic, dépasse en haut le plan de la face supérieure de la tête, est doublée en arrière de deux ou trois petites écailles apicales. L'ombre portée par cette extrémité relevée rend le caractère visible à petite distance, sous un certain éclairage.

En ce qui concerne le deuxième caractère tiré des plaques céphaliques, la *frontale*, médiane, suivie des deux *pariétales* accolées et symétriques, il

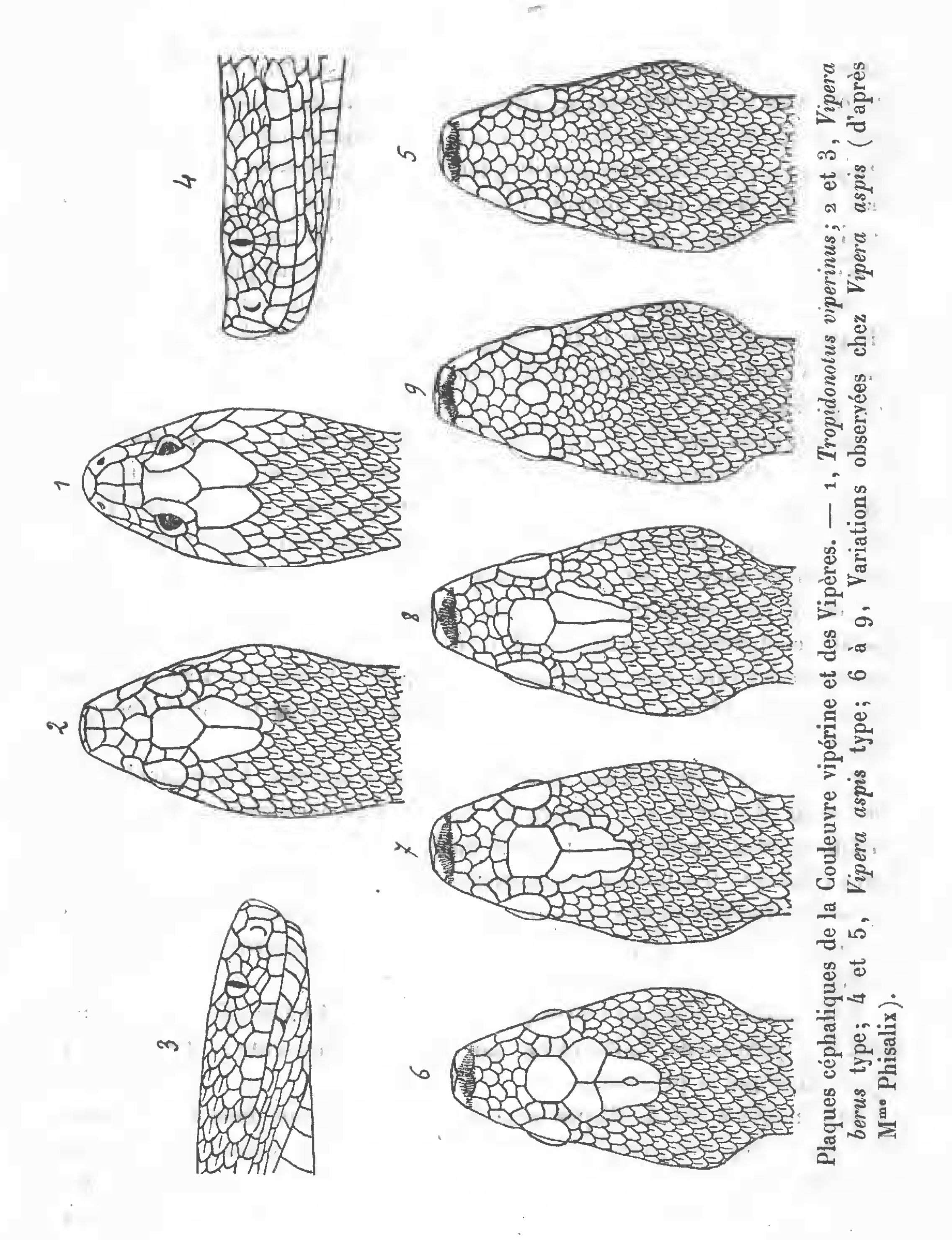
se produit des variations dans l'une et l'autre espèce, qui pourraient entraîner la confusion soit entre elles, soit avec la Couleuvre vipérine (*Tropidonotus viperinus* Latr.). Viaud-Grand-Marais (12, fig. 1) a effectivement représenté une V. berus possédant les trois grandes plaques céphaliques de la Couleuvre, c'est-à-dire en contact immédiat avec les plaques sus-oculaires. Cette disposition, qui est d'ailleurs exceptionnelle, est celle qui justifierait le mieux la confusion qui a si souvent été faite, même avec la Vipère berus type, par les Herpétologistes les plus avertis : Viaud-Grand-Marais (13, p. 41) dit avoir plusieurs fois tué la Couleuvre vipérine, la prenant pour une V. berus; il rapporte la même erreur commise en 1851 par l'abbé Delalande, qui n'a dû qu'à l'expérience et au dévouement de son chien de n'être pas mordu. Le professeur Constant Duméril (3, p. 1399-1403), a été moins heureux cette année même : se promenant dans la forêt de Sénart, il saisit à pleine main une Vipère berus qui traversait le chemin et dont les plaques, bien distinctes, l'avaient induit en erreur. Il fut mordu aux deux pouces, et les symptômes qui s'ensuivirent et qu'il décrit lui-même ne laisseraient à eux seuls aucun doute, si le spécimen n'avait été par surcroît rapporté et conservé dans les collections du Muséum, où il porte le numéro d'entrée 1213.

En fait, beaucoup de Couleuvres vipérines portent une livrée très voisine de celle de certaines Vipères, et accusent encore la ressemblance en prenant les mêmes allures. Nous en avons eu plusieurs spécimens, qui savaient aplatir et élargir leur tête en arrière, se lover, et se détendre brusquement pour finalement... ne pas mordre. Un tel spécimen se trouve actuellement à la ménagerie des Reptiles du Muséum.

Inversement, les plaques céphaliques de la Vipère berus peuvent subir une segmentation plus marquée que chez la forme type, de façon que les écailles qui en résultent se distinguent difficilement de celles que présente parfois la Vipère aspic : certains spécimens d'Autriche, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et surtout du Nord de l'Espagne (var. Seoanei), réalisent cette disposition (1). Entre ces extrêmes se placent des intermédiaires : Viaud-Grand-Marais a vu la plaque frontale divisée longitudinalement, et les occipitales dédoublées transversalement. Souvent une très petite écaille s'interpose au point de contact des trois plaques; elle est représentée sur le spécimen type de C. Duméril et Bibron (2, pl. 79 *bis*).

Les mêmes variations peuvent se rencontrer chez la Vipère aspic et ce sont elles en particulier qui font l'objet de cette note.

Toutefois, on n'a pas encore signalé l'absence totale de segmentation des plaques, comme chez la Vipère berus. Mais les auteurs signalent des Vipères aspic à trois plaques, *moins développées*, il est vrai, que chez cette espèce. Ian (6, pl. III, 6 *a*) et Lataste (8) signalent le fait. Voici une jeune Vipère aspic, dit Lataste, qui, comme toutes celles que j'ai pu recueillir dans notre département (Gironde), présente sur le sinciput



Plaques céphaliques de la Couleuvre vipérine et des Vipères. — 1, *Tropidonotus viperinus*; 2 et 3, *Vipera berus* type; 4 et 5, *Vipera aspis* type; 6 à 9, Variations observées chez *Vipera aspis* (d'après Mme Phisalix).

trois plaques bien distinctes et jusqu'ici bien régulières, qui ne diffèrent que par leur taille des plaques de la Péliade, qu'il n'a pas rencontrée dans le département.

Or, le spécimen représenté (fig. 6) qui vient de la Verrie, localité vendéenne située au sud de la Loire, *présente trois plaques céphaliques aussi développées que celles de la Vipère berus, séparées aussi des plaques sus-oculaires par une seule rangée de petites écailles;* elle a la tête raccourcie par rapport au type. Les plaques pariétales sont symétriquement segmentées en travers, comme chez la V. berus que signale Viaud-Grand-Marais, et une très petite écaille est découpée entre les moitiés postérieures de ces plaques.

L'existence de ces plaques céphaliques, que nous avons plusieurs fois rencontrées chez des Vipères de la Verrie, et aussi venant d'ailleurs, n'aurait-elle pas induit en erreur le Dr Bourgeois, ancien député de la Vendée, qui écrit à Viaud-Grand-Marais avoir trouvé une Vipère berus à la Verrie? (11, p. 40.)

Ce qui nous incite à le supposer, c'est que les milliers de Vipères qui, en l'espace de vingt-cinq ans, nous ont été envoyées de cette localité par l'abbé Chabirand étaient toutes des aspics, et que les femelles de lots différents nous ont plusieurs fois donné, en même temps que des vipereaux du type, des spécimens à plaques céphaliques (9). De son côté, M. Rollinat (10) a capturé aux environs d'Argenton, une Vipère aspic présentant des plaques comparables à celles de la Vipère berus, qui n'existe pas dans la région. Il est donc peu probable qu'il s'agisse d'hybrides entre les deux espèces, mais plutôt d'une absence ou d'un retard de segmentation des plaques.

La figure 7, représentant une Vipère aspic capturée à Fontainebleau, est à peine distincte de la figure 6; les plaques pariétales sont toutefois irrégulièrement incisées; il n'existe aussi qu'une seule rangée d'écailles entre la plaque frontale et les sus-oculaires. Ce caractère la distingue de la forme représentée figure 8, qui correspond à un spécimen provenant de la Vendée, et où deux rangées de petites écailles sont interposées entre la plaque frontale et les sus-oculaires.

Il est à remarquer que les plaques pariétales sont aussi développées que chez la Vipère berus. Cette forme, sans être très fréquente, est cependant moins rare que la précédente.

Les Vipères aspic, à plaques céphaliques, pourraient donc être confondues à distance soit avec la Vipère berus, ce qui ne présenterait pas un grand inconvénient pratique, puisque les deux espèces sont aussi mauvaises l'une que l'autre, soit avec la Couleuvre vipérine, où l'erreur a déjà causé beaucoup d'accidents.

D'autre part, l'existence de grandes plaques céphaliques invoquée par Merrem pour distraire la *Vipera berus* du genre *Vipera* et la placer dans le genre *Pelias,* ne saurait constituer un caractère générique, puisqu'elle n'est

même pas constante comme caractère spécifique : suivant l'habitat, 1 à 5 pour 100 des Vipères aspic ont effectivement des plaques de Vipère berus.

Une forme assez fréquente, quelle que soit d'ailleurs la provenance des sujets, est représentée figure 9 : il ne reste plus sur le sommet de la tête qu'un écusson ovalaire, plus ou moins développé, et entouré de petites écailles.

L'abbé Delalande, qui la croyait spéciale au département de la Loire-Inférieure, où l'on trouve aussi la Vipère berus, en faisait une espèce distincte sous le nom de *Vipera chersea,* alors qu'elle n'est que la variété la plus rapprochée de la forme type. En fait, bien que l'on considère que cette dernière forme (fig. 4) n'a plus que de toutes petites écailles à la place des plaques céphaliques, la plupart des auteurs qui admettent cette diagnose d'une manière absolue représentent aussi souvent la Vipère aspic pourvue d'un écusson (D. B., Erp. gén., pl. 79 *bis,* 3); Ian (45ᵉ livr., pl. III *a*) en même temps que la forme à petites écailles : Ian (45ᵉ liv., pl. III, 5 *a*), Fatio (4, fig. 24), Schreiber (11, fig. 126), P. Gervais (5, fig. 406).

Quant au troisième caractère, relatif au nombre de rangées d'écailles sous-oculaires, il est, comme le précédent, sujet à variations : Lataste (8) signale une Vipère berus de la Gironde qui possède, du côté droit seulement, deux rangées d'écailles entre l'œil et les labiales; M. G. A. Boulenger (1) observe la même disposition sur un spécimen provenant de l'île d'Arran, et conservé au British Museum; le spécimen de Vipère berus choisi comme type par Duméril et Bibron, et qui porte le numéro d'entrée 3398 des collections du Muséum, présente des deux côtés deux rangées d'écailles dont la deuxième n'est interrompue que par l'absence d'une très petite écaille superposée à la quatrième plaque labiale supérieure.

La disposition signalée par Lataste chez la Vipère berus est exactement celle que nous trouvons chez notre Vipère aspic de la figure 6, laquelle a bien deux rangées d'écailles sous-oculaires à droite, comme les autres aspics, mais n'en possède qu'une rangée à gauche, comme chez la Vipère berus type. Les spécimens des figures 4, 7, 8, 9 sont normaux quant à ce caractère.

Ainsi, parmi les caractères différentiels tirés de la forme de la tête et de son écaillure, le premier seul reste jusqu'ici absolu pour nos deux Vipères communes : tête allongée, déprimée et à museau relevé chez la Vipère aspis; la tête courte, non déprimée, à museau plan et arrondi chez la Vipère berus.

Les autres caractères n'ont qu'une valeur de fréquence, et, considérés seuls, peuvent aisément créer une confusion, soit entre nos deux espèces de Vipères, soit entre celles-ci et la Couleuvre vipérine. C'est un fait qui doit être présent à l'esprit des naturalistes de plein air et qui doit les rendre prudents et précis dans leur façon de capturer les Serpents.

BIBLIOGRAPHIE.

1. G. A. Boulenger. — Remarks on the Common Viper, *Vipera berus*, and on its subspecies, V. Seoanei.

2. Duméril et Bibron. — Erpétologie générale, 1854, t. VII, 2e p., pl. 79 *bis*.

3. C. Duméril. — Relation détaillée des effets produits par les piqûres d'un Péliade sur l'auteur de cet ouvrage. Erp. gén., t. VII, 2e part., p. 1399-1403.

4. Fatio. — Faune des Vertébrés de la Suisse, t. 3, pl. II, fig. 24.

5. P. Gervais. — Éléments de Zoologie, 1877, p. 500, fig. 406.

6. Ian. — Iconographie générale des Ophidiens, 45e liv., pl. II, pl. III.

7. F. Lataste. — Faune herpétologique de la Gironde, 1876, t VI, p. xi.

8. H. Lataste. — Note sur les Vipères de la Gironde en général et sur le genre *Pelias* en particulier. (*Actes de la Soc. linn. de Bordeaux*, t. 30, 1875, 3e s., pl. XIII.)

9. C. Phisalix. — Relations de parenté entre nos deux espèces indigènes de Vipère (*Vipera aspis* et *Vipera berus*). Utilité des caractères physiologiques dans la classification. (*Bull. du Mus.*, 1902, p. 102, fig.)

10. R. Rollinat. — Observations sur quelques Reptiles du département de l'Indre. Mœurs et reproduction de la Vipère aspic. (*Bull. Soc. d'acclimatation*, 1903.)

11. E. Schreiber. — *Herpetologia europea*, fig. 126.

12. Viaud-Grand-Marais. — Études médicales sur les Serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure, Nantes, 1860, pl. II, fig. 1.

13. Viaud-Grand-Marais. — Études médicales sur les Serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure, Nantes, 1867-1869.